

Image not found or type unknown



Litige entre le maire et habitant

Par **Geneu**, le **01/11/2015 à 16:38**

bonjour je suis nouvelle sur ce forum et j'aimerais savoir si vous pouvez m'aider sur certains points. mon compagnon a acheté une maison avec des travaux à faire, on a du refaire le toit mais comme c'est un village classé sur certaines maisons, il a été voir le maire avec la tuile kil voulait mettre, le maire lui a dit que c'était bon; une fois terminé le toit, mon compagnon a reçu une lettre recommandée qui disait qu'il fallait arrêter les travaux car les tuiles n'étaient pas bonnes! résultat il est obligé de tout démonter! que peut-on faire? Merci de me répondre.